



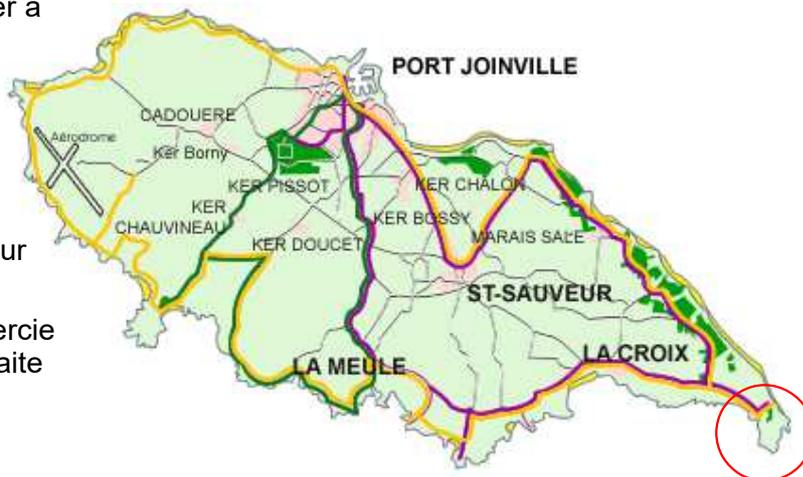
L'association sportive, culturelle, et d'entraide de la Vendée a le plaisir de vous accueillir dans son unité d'accueil du phare de la Pointe des Corbeaux à l'île d'Yeu.



Ce guide est destiné à vous aider à préparer votre séjour dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à lire attentivement ces informations, en particulier celles concernant l'organisation de votre voyage (réservation du bateau, du taxi sur l'île etc.).

L'ASCE de la Vendée vous remercie de votre confiance et vous souhaite un agréable séjour.

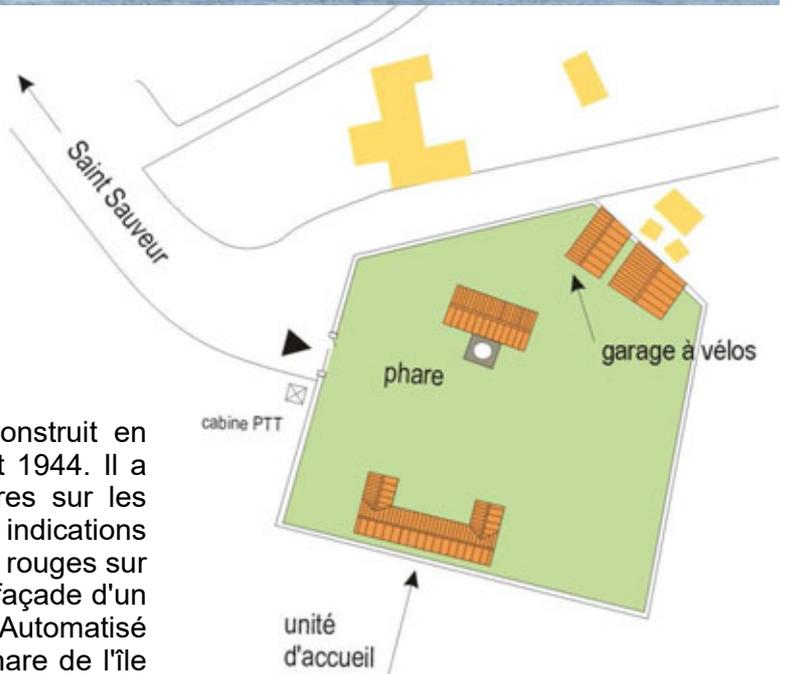


La Pointe des Corbeaux



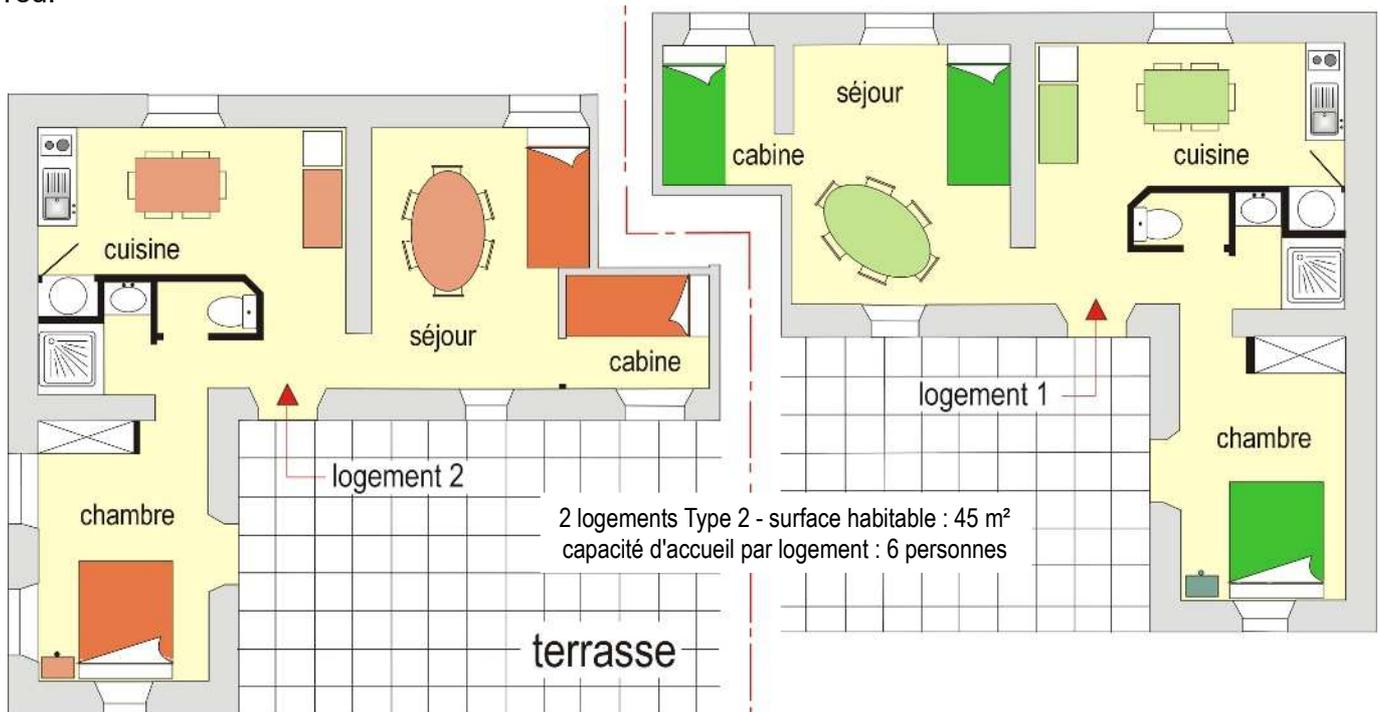


L'unité d'accueil ASCE est située à 6 km de Port Joinville, à l'extrémité Est de l'île, sur un terrain clos d'une superficie de 2600 m². Il existe plusieurs bâtiments sur la propriété. Au centre, le phare et son local technique. Au Sud, l'unité d'accueil qui a été aménagée dans l'ancien logement du gardien de phare, et, au Nord, deux bâtiments annexes dont l'un est le garage à vélos des deux logements de l'unité d'accueil.



Un peu d'histoire

Le premier phare de la Pointe des Corbeaux construit en 1862 est détruit par l'armée allemande le 25 août 1944. Il a été reconstruit en 1950 par le Service des phares sur les plans de l'architecte Maurice Durand et selon les indications de l'ingénieur Leconte. Il est muni d'un feu à éclats rouges sur une tour octogonale blanche en béton accolé à la façade d'un corps de logis de gardiennage à un seul niveau. Automatisé depuis 1990, il est télécontrôlé depuis le grand phare de l'île d'Yeu.



L'organisation de votre déplacement

■ Réservation de votre bateau

Dès acceptation de votre demande de séjour, vous devez penser à réserver rapidement votre bateau auprès de la compagnie « Yeu-Continent », *pour le voyage aller et retour*, en particulier si votre séjour correspond à des périodes de forte influence ; juillet-août et vacances scolaires.

Pour les séjours d'été (juillet-août), vous risquez de ne pas obtenir de place pour la traversée de votre choix si vous réservez après Pâques. D'une manière générale si votre séjour correspond à une période de vacances n'attendez pas pour réserver votre bateau.

La liaison maritime entre le continent et l'île d'Yeu est assurée par la Compagnie départementale « Yeu-Continent », à partir de l'embarcadère de Fromentine, situé sur la commune de La Barre-de-Monts. La durée de la traversée est de 30 minutes.



■ Comment réserver ?

Vous pouvez réserver par téléphone : N° 0 825 85 3000

ou par internet : www.compagnie-yeu-continent.fr/

Foire aux questions (FAQ) : <http://www.compagnie-yeu-continent.fr/reserver/faq>

Nous vous conseillons d'arriver sur place, à Fromentine, 1h30 environ avant le départ du bateau, afin de disposer du temps suffisant pour stationner votre véhicule et procéder aux formalités d'embarquement, avec en particulier la mise en place de vos bagages dans les containers qui sont à votre disposition à quai. Nous vous invitons à être présent à l'embarcadère 30 minutes minimum avant le départ du bateau.

■ Le garage de votre voiture sur le continent

Vous devez laisser votre véhicule sur le continent en garage surveillé.

Il y a des voitures sur l'île, mais le passage par bateau de véhicules en saison est très difficilement envisageable. Nous vous conseillons de faire comme la quasi totalité des vacanciers, laisser votre voiture à Fromentine. **Ne stationnez surtout pas votre véhicule toute la semaine sur la voie publique.** Il pourrait être volé ou subir des dégradations.



Deux garages surveillés situés à environ 200 mètres de l'embarcadère sont à votre disposition pour mettre votre véhicule en sécurité (cf. plan ci-contre). Tous les tarifs sont précisés sur le site internet des établissements :

➤ Parking BLANCHARD - 4, rue Petit Bois à Fromentine - tél. 02.51.68.54.17

<http://www.parking-blanchard.com/>

➤ Parking BODIN - 5, rue des pins à Fromentine - tél. 02.51.68.50.63 <http://www.bodin-parking.com/>

Il existe d'autres parkings plus éloignés de l'embarcadère, une navette assurant la liaison :

<http://www.parking-martineau.com> - <http://www.parking-alizes.fr>

➔ **En juillet-août, il est conseillé de réserver.**



Pour vous rendre à l'unité d'accueil

■ Réserver votre taxi

La gare maritime d'arrivée se trouve à Port Joinville, qui est avec son port de pêche le centre d'activités et la zone urbanisée la plus importante de l'île. L'unité d'accueil est située à l'extrémité Est de l'île, à **6 km** de Port Joinville.

Pour s'y rendre, vous devez donc réserver votre moyen de transport en précisant votre horaire d'arrivée. En période de vacances et donc de forte affluence, nous vous invitons à faire votre réservation le plus tôt possible.

Pensez à préciser avec le taxi l'horaire de prise en charge pour votre retour vers Port-Joinville en fin de séjour. Nous vous invitons à fixer un délai suffisamment large avant le départ du bateau afin de vous permettre de faire face à un éventuel contretemps (2 heures avant le départ du bateau semble un délai raisonnable).

Le montant des frais de transport est à la charge de l'adhérent et sera réglé directement au prestataire.

■ Conseils d'utilisation des vélos

➤ Description des équipements

Six vélos adultes mixtes (utilisables à partir de 12 - 13 ans) ainsi qu'un vélo pour enfants de 7 à 10 ans sont mis gratuitement à votre disposition. Un siège bébé (jusqu'à 22kg), un panier pour les courses, viennent compléter cet équipement pour chaque logement.



Les vélos sont rangés dans le garage situé dans la partie nord de la propriété. **La clef de ce garage est accrochée dans l'entrée de chaque logement, à proximité du boîtier électrique.** Vous devez impérativement le fermer à clef à chaque utilisation. Les vélos correspondant à votre logement sont marqués au niveau du guidon :

- marquage rouge pour le logement n°1
- marquage jaune pour le logement n°2.

➤ Recommandations pour l'utilisation du siège bébé

Seuls les enfants de moins de 7 ans peuvent être transportés ; le transport des bébés de moins de 9 mois est déconseillé. Le transport d'enfant est interdit à tout cycliste de moins de 16 ans.

➤ **Entretien - Réparation** : Les bicyclettes sont des équipements indispensables sur l'île et nous comptons sur votre compréhension pour veiller à leur maintien en bon état. Ne pas les utiliser comme des vélos tout terrain, rouler sur la plage ou passer dans l'eau de mer, les parties métalliques étant particulièrement "allergiques" à l'eau salée.

MOYENS DE TRANSPORT

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Taxi Joinville** Tél : 06 07 68 53 96
- **Chauffeur VTC-UBER Guy Bernard**,
Tél : 07 49 70 70 66
<https://www.ile-yeu.fr/pratique/commerces-et-services/vtc-guy-bernard-3471325>
- **Chauffeur VTC Yeu m'déplace**
Tél : 06 02 15 29 58
<https://www.ile-yeu.fr/pratique/commerces-et-services/yeu-m-deplace-4256732>



Leur détérioration anormale aurait pour conséquence la remise en cause du système mis en place, à savoir, la mise à disposition gratuite de bicyclettes à l'unité d'accueil même. La location devrait être alors effectuée par chaque locataire chez un loueur privé à Port Joinville.

En cas de problème technique, vous avez à votre disposition, dans le placard de la cuisine, du petit matériel de réparation. **Si vous n'êtes pas en mesure de réparer, merci de faire appel en tout premier lieu à Monsieur Albert BETUS (02.51.58.56.48) avant tout appel au réparateur.**

En fonction de son jugement, vous pourrez appeler notre réparateur agréé (voir ci-contre). En cas de non respect de cette procédure, nous nous verrons dans l'obligation de garder votre caution. Tous les vélos doivent être en bon état pour les occupants suivants. Toute location autre de vélo sera à votre charge.

Pour les grosses réparations, **en fonction de l'avis de Monsieur BETUS** (voir coordonnées ci-contre), s'adresser à notre réparateur agréé :

La Roue Libre
4, rue Calypso
à Port-Joinville
02 51 59 20 70



Toute intervention effectuée par un autre réparateur sera à la charge du demandeur

➤ Prévention contre le vol

Malheureusement les emprunts de vélos sont assez courants sur l'île. Les bicyclettes sont équipées d'un antivol que nous vous demandons d'utiliser systematiquement. En cas de vol, nous nous verrons dans l'obligation de prélever le montant de votre caution.

■ Commerce - ravitaillement

La majorité des commerces se situe à Port-Joinville. Cependant, vous pourrez vous approvisionner dans le bourg de Saint-Sauveur, situé à 3 kilomètres environ de l'unité d'accueil.

Vous y trouverez 2 boulangeries, 1 épicerie, 1 poissonnerie, 1 boucherie-charcuterie, 1 café-presse.



Pour vos achats importants, en début de séjour par exemple, vous avez la possibilité de passer votre commande à l'une des deux grandes surfaces de l'île :

- Supermarché **Super U**, situé rue du Nord à Port Joinville <http://www.magasins-u.com/superu-iledyeu> tél. 02.51.58.36.35 . La livraison pourra vous être assurée gratuitement par camion réfrigéré à partir d'un certain montant d'achats (190€ en 2013). En dessous de ce montant, la livraison sera facturée (7€ en 2013). Celle-ci est assurée l'après-midi pour des achats effectués le matin. Pour les achats de l'après-midi, elle est faite le lendemain matin.
- Supermarché **Casino**, situé 31, rue Calypso à Port-Joinville <http://www.supercasino.fr/-ile-d-yeu-.html> tél. 02.51.58.57.16 : livraison assurée à des conditions similaires.

■ Protection de la literie

Les matelas sont protégés par des alèzes. **Noubliez pas d'apporter les taies pour les oreillers et les traversins** (deux oreillers ou une taie pour le lit de 140, et un traversin pour chaque lit de 90).

■ Portail d'entrée

Afin de ne pas être dérangé par des touristes désirant visiter le phare, nous vous conseillons de garder fermé le portail d'entrée de la propriété. Depuis qu'il n'y a plus de gardiennage, le phare de la Pointe des Corbeaux ne peut plus être visité.

■ A qui s'adresser en cas de problème ?

Albert BETUS - tél. 02.51.58.56.48 **A contacter en tout premier lieu**

Association sportive, culturelle et d'entraide de la

Date de mise à jour : septembre 2024

INVENTAIRE

logement n° 1 et 2

Nom - Prénom du bénéficiaire : N° de l'ASCE :

Adresse : Période d'occupation : du au N° du logement :

ustensiles de cuisine

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 12 assiettes creuses | <input type="checkbox"/> 6 coquetiers | <input type="checkbox"/> 1 économe | <input type="checkbox"/> 1 passette |
| <input type="checkbox"/> 12 assiettes plates | <input type="checkbox"/> 8 ramequins | <input type="checkbox"/> 1 écumoire | <input type="checkbox"/> 1 passoire |
| <input type="checkbox"/> 12 assiettes dessert | <input type="checkbox"/> 4 casseroles | <input type="checkbox"/> 1 entonnoir | <input type="checkbox"/> 2 pichets |
| <input type="checkbox"/> 8 bols | <input type="checkbox"/> 2 couvercles casserole | <input type="checkbox"/> 1 essoreuse à salade | <input type="checkbox"/> 2 planches à découper |
| <input type="checkbox"/> 8 tasses à café | <input type="checkbox"/> 1 cocotte minute | <input type="checkbox"/> 1 fouet | <input type="checkbox"/> 2 plats à gratin |
| <input type="checkbox"/> 12 verres | <input type="checkbox"/> 1 sauteuse | <input type="checkbox"/> 1 casse noix | <input type="checkbox"/> 2 plats de service |
| <input type="checkbox"/> 12 cuillères à dessert | <input type="checkbox"/> 2 poêles à frire | <input type="checkbox"/> 1 louche | <input type="checkbox"/> 1 plat micro-ondes |
| <input type="checkbox"/> 12 cuillères à soupe | <input type="checkbox"/> 1 faitout | <input type="checkbox"/> 1 mandoline | <input type="checkbox"/> 1 presse fruits |
| <input type="checkbox"/> 1 cuillère en bois | <input type="checkbox"/> 2 dessous de plat | <input type="checkbox"/> 1 moule à manqué (gâteau) | <input type="checkbox"/> 1 presse-purée |
| <input type="checkbox"/> 12 fourchettes | <input type="checkbox"/> 2 saladiers | <input type="checkbox"/> 1 moulin à légumes | <input type="checkbox"/> 1 spatule en bois |
| <input type="checkbox"/> 1 couteau à pain | <input type="checkbox"/> 1 cafetière électrique | <input type="checkbox"/> 1 ouvre-boîtes | <input type="checkbox"/> 1 tire bouchons |
| <input type="checkbox"/> 1 couteau de cuisine | <input type="checkbox"/> 1 bouilloire électrique | <input type="checkbox"/> 1 paire de ciseaux | <input type="checkbox"/> 1 verre doseur |
| <input type="checkbox"/> 12 couteaux de table | <input type="checkbox"/> 1 grille pain | <input type="checkbox"/> 1 range couverts | <input type="checkbox"/> 1 boule à thé |
| <input type="checkbox"/> 6 couteaux à viande | <input type="checkbox"/> 1 grille viande | <input type="checkbox"/> 1 service à salade | <input type="checkbox"/> 1 décapsuleur |
| <input type="checkbox"/> 1 (grand) couteau à viande | <input type="checkbox"/> 1 cloche micro-ondes | <input type="checkbox"/> 1 tourtière (moule à tarte) | |

ustensiles de ménage

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 aspirateur | <input type="checkbox"/> 1 balai extérieur | <input type="checkbox"/> 1 déshumidificateur | <input type="checkbox"/> 1 seau |
| <input type="checkbox"/> 1 balai | <input type="checkbox"/> 1 balayette | <input type="checkbox"/> 1 étendoir à linge | <input type="checkbox"/> 1 serpillière |
| <input type="checkbox"/> 1 balai brosse | <input type="checkbox"/> 1 bassine en plastique | <input type="checkbox"/> 1 pelle à poussière | |

équipement – mobilier - décoration

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 3 cadres + déco | <input type="checkbox"/> 3 lampes de chevet | <input type="checkbox"/> 1 meuble de chevet | <input type="checkbox"/> 1 réfrigérateur-congélateur |
| <input type="checkbox"/> 4 chaises cuisine | <input type="checkbox"/> 1 lit pliant pour bébé | <input type="checkbox"/> 2 nappes | <input type="checkbox"/> 1 table 80x120 (cuisine) |
| <input type="checkbox"/> 4 chaises séjour | <input type="checkbox"/> 1 lit de 140 | <input type="checkbox"/> 1 parasol | <input type="checkbox"/> 1 table ovale (séjour) |
| <input type="checkbox"/> 1 four micro-ondes grill | <input type="checkbox"/> 1 lit gigogne (2x90) | <input type="checkbox"/> 2 poubelles (SE-WC) | <input type="checkbox"/> 2 tabourets |
| <input type="checkbox"/> 1 four multi-cuisson | <input type="checkbox"/> 1 lit superposé (2x90) | | |

literie

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 6 couvertures - 0,90 | <input type="checkbox"/> 6 oreillers | <input type="checkbox"/> 1 protège-matelas 140 | <input type="checkbox"/> 1 dessus de lit 140 |
| <input type="checkbox"/> 2 couvertures - 1,40 | <input type="checkbox"/> 4 traversins (lits 90) | <input type="checkbox"/> 4 protège-matelas 90 | <input type="checkbox"/> 1 dessus de lit 90 |
| | | | <input type="checkbox"/> 1 lit pliant bébé |

autres équipements

- | | | | |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> 3 antivols vélos | <input type="checkbox"/> documentation touristique | <input type="checkbox"/> 2 tropéziennes | <input type="checkbox"/> 1 vélo enf. 7/10 ans |
| <input type="checkbox"/> 1 boîte à antivols | <input type="checkbox"/> 1 livret d'accueil | <input type="checkbox"/> 1 trousse dépannage vélos | |
| <input type="checkbox"/> 1 boîte à outils vélos | <input type="checkbox"/> 1 salon de jardin | <input type="checkbox"/> 6 vélos adultes mixtes | |

Observations

Nous vous prions de bien vouloir vérifier le présent inventaire dès votre arrivée et de l'adresser sous 48h au bureau de l'ASCE85, à l'adresse indiquée ci-dessous, avec vos observations éventuelles. Ce document est indispensable pour le retour de votre caution à l'issue de votre séjour.

Fait à le

Signature du bénéficiaire